

EXEMPLES DU MECANISME 2 - ENVELOPPE TF POUR LES ETABLISSEMENTS AUTRES

Etablissement	Poste	Report autorisé	Enveloppes réajustées	Recettes de l'année	ARF N	Solde comptable	Solde prévisionnel	Nouveau solde	ARF N+1	Solde reportable	Solde non reportable	Total ARF N++	Enveloppes encaissées
EHPAD	PLAN Ets	2 312	27 445	29 757	7 125	22 633	22 633	22 633	4 000	4 000	18 633	0	17 827

ENVELOPPE TF CATEGORIE EHPAD = 20 % MAX ENV PLAN

ENVELOPPE TF = 20 % de l'enveloppe 83 % (plafond calculé en octobre 2020 sur la base de l'enveloppe 83 % réajustée)

L'établissement manifeste son **intention** d'utiliser l'enveloppe TF dans la limite du plafond (ici 5 489,09 €)- cette intention doit être soumise à avis du CTE

si l'achat prévisionnel est supérieur à ce montant, l'ANFH abonde à hauteur de l'achat jusqu'à concurrence d'un plafond de 8 000 €

Exemple 1 : achat matériel informatique 6 000 €

ENVELOPPE TF 5 489,09 = abondement ANFH 510,91 € (soit 6 000 € - 5 489,09 €)

Exemple 2 : achat matériel informatique 9 000 €

ENVELOPPE TF 5 489,09 = abondement ANFH 2 510,91 € (soit 8 000 € - 5 489,09 €)

Exemple 3 : achat matériel informatique 5 000 €

L'ETS ne souhaite consacrer que 5 000 € car il pense consommer la totalité de son solde comptable moins 5 000 €

Il n'y a pas d'abondement ANFH le montant étant totalement financé par l'Ets

Exemple 4 : l'achat initialement prévu de 5 000 € est en définitive de 6 500 - la TF est modifiable uniquement dans ce cas et ce jusqu'à la clôture 2020

l'ANFH abondera de 1 091 € (soit 6 500 € - 5 489,09 €)

Exemple 5 : ci-dessous

Etablissement	Poste	Report autorisé	Enveloppes réajustées	Recettes de l'année	ARF N	Solde comptable	Solde prévisionnel	Nouveau solde	ARF N+1	Solde reportable	Solde non reportable	Total ARF N++	Enveloppes encaissées
EHPAD	PLAN Ets	2 312	27 445	29 757	28 000	1 757	1 757	1 757	0	0	1 757	0	17 827

ENVELOPPE TF = 20 % de l'enveloppe 83 % (plafond calculé en octobre 2020 sur la base de l'enveloppe 83 % réajustée)

L'établissement manifeste son **intention** d'utiliser l'enveloppe TF dans la limite du plafond (exemple ci-dessus 5 489,09 €)- cette intention doit être soumise à avis du CTE

TF 5 489,09

Le plafond étant de 8 000 €, l'abondement du siège serait **potentiellement** de 2 510,91 € qui correspond à la différence entre plafond ANFH et enveloppe TF max Ets

**Cependant le solde comptable de l'établissement n'étant que de 1 757 € son enveloppe transformation serait de :
1 757 € + 2 510,91 € soit 4 267,91 €**

Les engagements se font dans la limite du plafond autorisé et du solde comptable

Si cette enveloppe TF n'est pas totalement consommée en 2021, les sommes non consommées viendront abonder les fonds mutualisés nationaux de l'ANFH.